

et grâce aux interventions de Wellenstein, la forêt fut attribuée pour un tiers aux habitants de Lenningen.

En août 1794, les commissaires français imposèrent à la cour de Lenningen la livraison de victuailles dans une telle mesure que les édiles se virent forcés d'y répondre le 26 août par la supplique suivante:

«Les maire et échevins de la Cour de Lenningen attestent par les présentes sous leur responsabilité que le Village d'Ehnen est un des plus pauvres de cette province, qu'ils n'ont pas d'autres bans que leurs vignes et jardins, qui doivent être Leur unique ressource *); il est d'ailleurs notoire que le vin a manqué depuis cinq années consécutives dans ces contrées, cause qu'il est impossible que les 15 quintaux de farine, 20 quintaux du froment et 20 quintaux du seigle requises (sic!) par l'ordre du 3 fructidor, 2^{me} année de la liberté française, peuvent être fournis par le dit village.

Ils attestent de plus que la dîme du ban du dit village d'Ehnen a été relâchée à Pierre Wolff et Pierre Leitwein pour sept bichets de Seigle.

C. Scheer, Peter Wolff, J.M. Kiefer, Wellenstein.»

Le 3 septembre de la même année, la cour de Lenningen fut frappée d'une contribution de guerre très élevée: 34 434 livres, et le 1. 5. 1795 l'administration française exigea la livraison d'une quantité de vivres encore plus importante que celle dont il vient d'être question. (63)

Nous n'avons pas pu établir dans quelle mesure les pauvres Ehnenois purent faire face à toutes ces exigences.

Au cours de la réorganisation de la justice par les Français, le préfet Jourdan, par arrêté du 13. 7. 1795, nomma «le ci-devant échevin Wellenstein» juge de paix à Remich. (64)

Le 4. 7. 1796, l'administration centrale autorisa Wellenstein, sur sa demande, à continuer à titre provisoire l'administration des biens ecclésiastiques (entretemps séquestrés), et cela pour tout le quartier de la Moselle; en outre il fut chargé de la perception des revenus au profit de la République.

C'est ainsi qu'il en vint à vendre aux enchères les dîmes de Mandern, Wochem, Baillingen (=Pillingen), Wormeldange appartenant à des communautés religieuses supprimées en France, ainsi que les dîmes que le Grand Chapitre Métropolitain de Trèves possédait dans 21 localités de la région de la Moselle.

Wellenstein était également commissaire pour la vente des «nonnes» et redevances provenant des biens que le général français comte de Pouilly, seigneur de Roussy, émigré, possédait à Mondorf, Ellange, Elvange, Bous et Erpeldange. (64bis)

*) La plupart des terres appartenaient aux couvents et nobles et étaient donc devenues propriétés de la République.